

LE PETIT GÉNUPLHIEN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

BIEN VIVRE ENTRE LOIRE ET CHER

N°78 AVRIL 2023



EDITO DU MAIRE

Chères génulphiennes, chers génulphiens,

Vous pourrez le constater dans les pages suivantes, notre budget, adopté le 6 avril dernier, est rigoureux, fortement contraint par le contexte actuel; nous éprouvons des difficultés à faire face aux augmentations des énergies et des matières. D'autant plus, que le soutien de l'État n'est pas celui escompté, et laisse à la charge de la commune une part encore trop importante.

Nous avons dû, pour la première fois, faire appel à une ligne de trésorerie en ce début d'année pour faire face à la situation et payer l'ensemble des factures qui se présentaient pour la salle multifonction. En effet, les subventions ne sont versées que lorsque le trésorier payeur atteste que la totalité des factures est honorée.

En 2008 Christian AVENET écrivait : « Crise économique, récession, délocalisation, chômage, croissance en berne... Une année 2009 qui s'avère d'ores et déjà très difficile pour notre pays. Quelles seront les retombées sur notre commune ? Certains aspects de la situation échappent à notre contrôle. Il est malheureusement à craindre (et nous avons pu dans certains cas nous en rendre compte) une diminution des subventions, la hausse des coûts de nos prestataires ainsi que ceux des matériaux et des services... Nous aurons, d'ici peu, à préparer notre budget avec une marge de manœuvre très restreinte. Il convient donc d'apporter dès maintenant la plus grande attention à l'évaluation de chaque dossier, dans un devoir d'économie, d'efficacité et d'équité. »

Aussi, il convient de rester optimistes aujourd'hui lorsque l'on voit que nous nous sommes bien sortis de la situation de l'époque, des jours meilleurs arrivent, nous en sommes persuadés. D'autant qu'une partie de notre dette se terminera en 2025, nous redonnant alors une bonne marge de manœuvre financière.

J'aimerais toutefois terminer mon propos sur une note plus optimiste, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux estimant que la hausse des bases était déjà importante. Notre souci est de gérer au mieux les intérêts de notre commune et, dans une mesure raisonnable, de poursuivre les projets que nous avons programmés, pour faire que Saint-Genouph reste en bonne place sur le podium des villages où il fait bon vivre !

Bonne lecture à tous !

Votre Maire, Patricia SUARD



ASCENSION : FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison du pont de l'Ascension, la mairie sera fermée le vendredi 19 mai prochain.

SOMMAIRE

Page 2 : Edito du maire, sommaire

Page 3 : Ecole

Page 4 à 5 : Budget

Page 6 : Travaux

Pages 7 à 10 : Actualités

Page 11 : Saint-Genouph en portraits

TÉLÉPHONE D'ASTREINTE

En dehors des horaires d'ouverture de la Mairie (voir dernière de couverture) et pour toutes **urgences uniquement**, vous pouvez joindre la permanence de l'équipe de Direction Municipale au numéro de téléphone suivant :



07.88.43.67.35.

ÉCOLE



UN CARNAVAL FESTIF GRÂCE À L'APE

C'était l'évènement tant attendu par les petits génulphiens qui faisait son grand retour après 3 années d'absence. Toute la jeunesse de Saint-Genouph accompagnée des parents, amis et familles s'étaient donnée rendez-vous le dimanche 2 avril devant l'école pour le CARNAVAL et la déambulation dans notre village organisée par l'APE. Ce fut une arrivée massive de princesses, pirates, super héros, pikachu, titi parisiens et tant d'autres pour une déambulation musicale dont le circuit passait le long de l'école avec une halte toute en musique derrière la mairie et un retour vers la surprise finale via la rue de la gare et du 19 mars et tout ça sous un temps clément. La destination finale : la salle polyvalente pour la boum,



musique à fond, spotlights et 2 heures de danses effrénées pour les petits et les grands. Toute l'équipe de l'APE remercie les parents pour la confection des gâteaux et les coups de mains toujours très appréciés pour le rangement. Un grand merci à la mairie pour son soutien et son aide sur la sécurisation du parcours. Prochaine aventure à venir : la KERMESSE de l'école. *L'association des parents d'élèves*



UNE ÉCOLE PLEINE DE PROJETS



Jeudi 25 mai 2023, les élèves de CM1-CM2 iront à Paris toute la journée. Nous prendrons le train à Tours à 7h32 et nous arriverons à Austerlitz à 9h48. Nous monterons dans un Batobus pour voir les principaux monuments proches de la Seine. Nous visiterons ensuite le Musée d'Orsay et admirerons en particulier des tableaux impressionnistes. Nous serons de retour à 20h41. *Justine et Roxane*



PS : vendredi 10 mars nous avons fait 200 mini-crêpes en classe pour baisser un peu le prix du voyage (bénéfice 48.50 €).

PS2 : chaque matin nous étudions un « guide de Paris » offert par l'APE.

École et cinéma

Le 4 avril, nous avons été au cinéma pour regarder le film « Wallace et Gromit ». Les personnages étaient fabriqués en pâte à modeler. Nous sommes en train de réaliser des « stop motion » à la manière de ce dessin-animé. A la fin de l'année scolaire, ils seront diffusés dans la classe au moment de la kermesse.

La classe des CE1/CE2

École et art

En classe, nous avons étudié la peinture de Kandinsky. C'est un peintre, père de l'art abstrait. Ensuite, nous avons fait une fresque à sa manière.

La classe des CE1/CE2



LES INSCRIPTIONS À TOT'AIME POUR L'ÉTÉ

Les inscriptions pour les vacances d'été au centre de loisirs Tot'aimé à La Riche se dérouleront du 15 mai au 6 juin 2023.

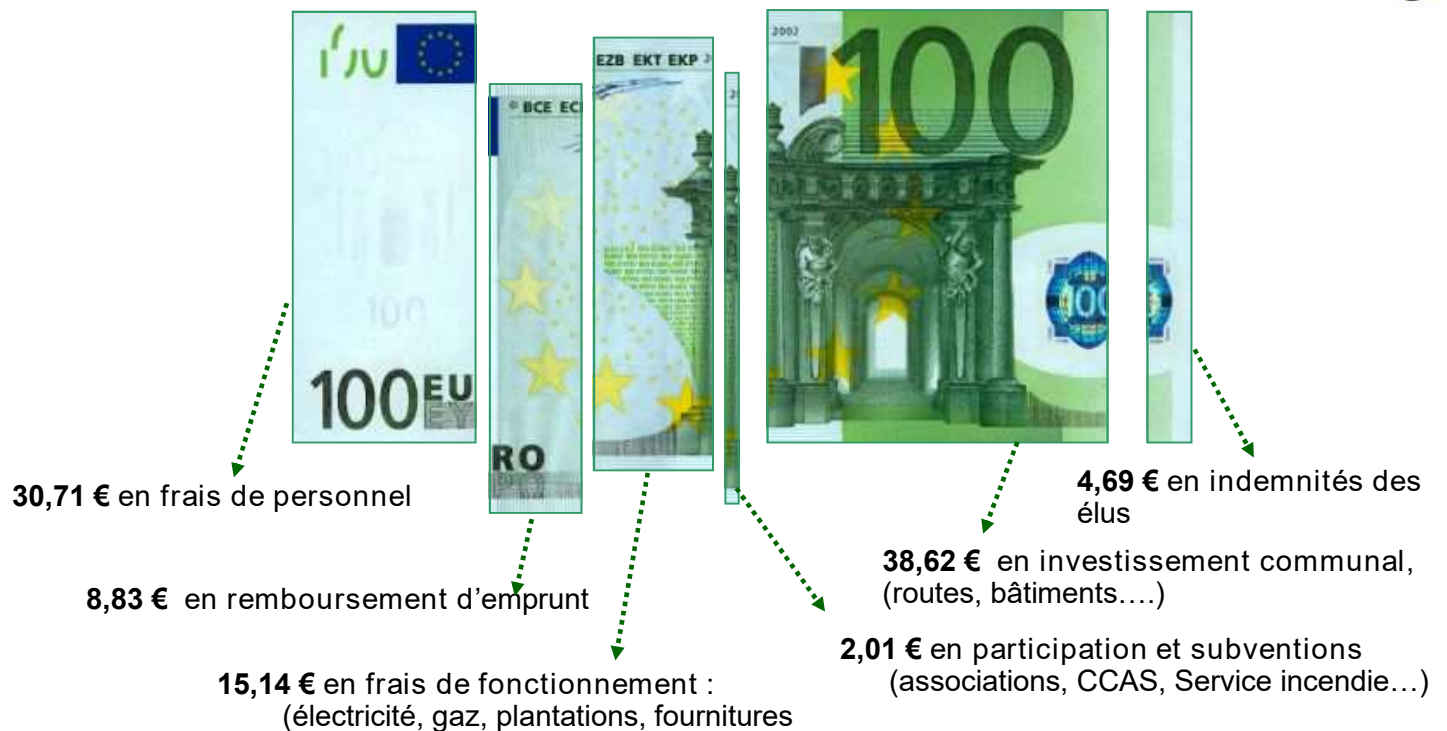
LES NOUVEAUX TARIFS POUR LA CANTINE

	Applicable le 01/09/2022	Applicable le 02/02/2023
REPAS COMMUNE	4,25 EUROS	4,35 EUROS
REPAS HORS COMMUNE	4,50 EUROS	4,60 EUROS
REPAS ENFANT MAJORÉ	7,25 EUROS	7,35 EUROS
PAI	2,00 EUROS	2,00 EUROS

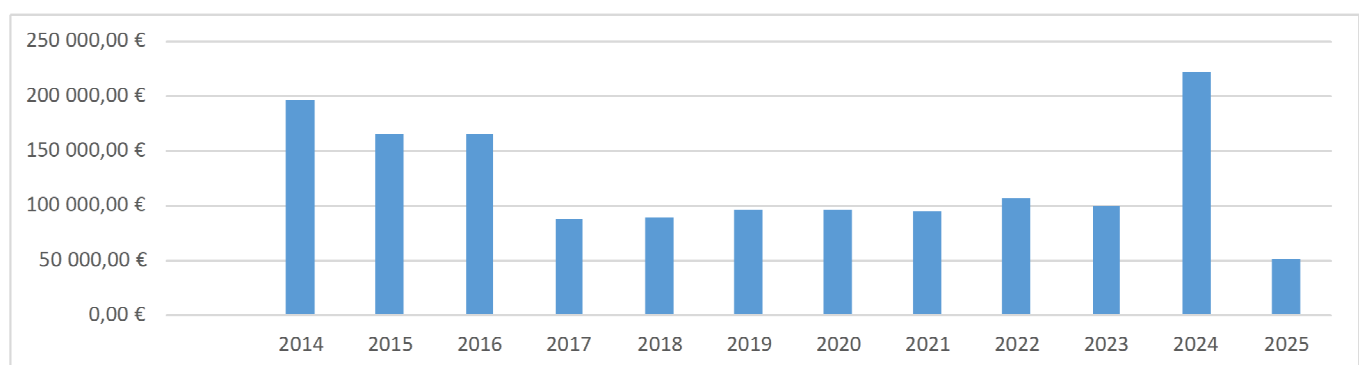


2022 : Résultat des finances

En 2022 qu'a fait la commune avec 100 € ?



Etat de la dette en Euros



Les Projets en 2023

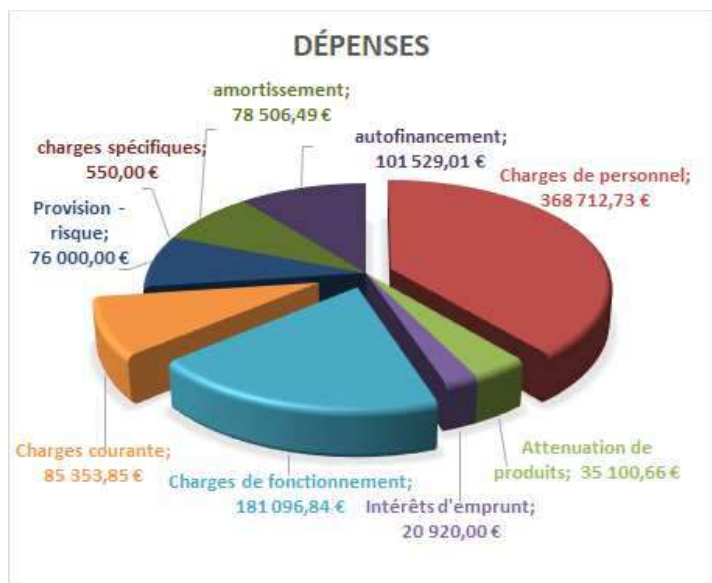
- **Groupe scolaire :** Salle Multifonction pour 293 502,00 euros ttc;
- **Bâtiments communaux :** Réfection toiture salle du conseil pour 31 555 euros ttc;
- **ERP Bâtiments publics (accessibilité):** 4 555 euros ttc;
- **Parcours de santé :** 18 470 euros ttc;
- **Voirie et éclairage public :** 62 000 euros ttc.



Budget 2023 : un contexte difficile et des choix qui s'imposent

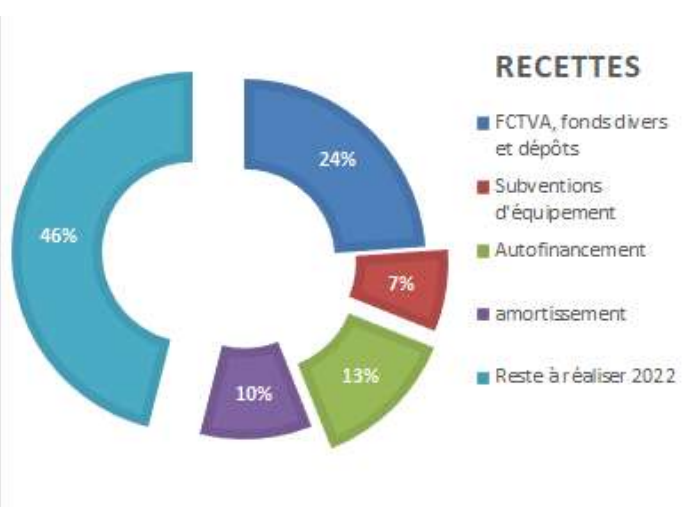
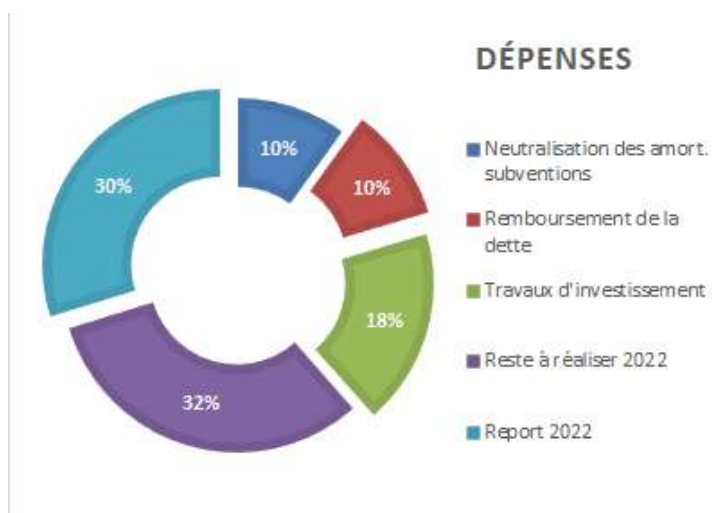
SECTION DE FONCTIONNEMENT

789 912,24 euros



SECTION D'INVESTISSEMENT

789 912,24 euros



Évolution du Taux d'imposition votés pour 2023



TRAVAUX

SALLE MULTIFONCTION DE L'ÉCOLE : C'EST FINI !



Cela fait une petite année que le chantier de la salle multifonction a été engagé. Et malgré des petites péripéties et légers retards, le bâtiment est terminé.

Conçu pour remplacer le préfabriqué situé dans la cour de récréation et pour doter l'école de Saint-Genouph d'une véritable salle de motricité, ce bâtiment de 150 m² servira également à tous les habitants et pourra accueillir toutes sortes d'activités de la commune, des réunions d'associations, etc...

Cette extension à très hautes performances énergétiques, est accolée au bâtiment déjà existant qui abrite la garderie. Les enfants pourront donc, dès la rentrée des vacances de Pâques, retrouver les locaux de la garderie rénovés et dont l'accès se fera par l'entrée de la salle multifonction.

Ce projet a vu son coût impacté par l'augmentation énorme du coût des matériaux. D'un budget initial de 400 000 euros TTC (dont plus de la moitié sera financé par des subventions), il aura finalement coûté 581.008,06 € TTC.



FORMATION DES AGENTS POUR L'ENROBAGE DES ROUTES

Les 3 et 4 mai, une formation "biré pandeur" se déroulera sur la commune, à l'initiative de la Métropole. Une douzaine d'agents métropolitains sera présente pour apprendre le fonctionnement de cet engin (dépose d'un revêtement bicouche - enduit bitumeux et gravillons) qui sera prêté par la mairie de Tours aux communes partenaires de la Métropole pour entretenir leurs routes. Quelques rues ont été sélectionnées pour cet exercice. Cela permettra d'être un peu plus autonome et donc de faire des économies importantes. Merci également à monsieur Patrick Séran pour sa formation sur le bouchage de trous sur la voirie avec de l'enrobé à froid.



NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LE TRACTEUR

Tours Métropole Val de Loire a doté le tracteur communautaire Kubota L5740 se trouvant dans notre commune, d'un chargeur et d'un godet de cette même marque. Cela faisait trois ans que la demande avait été faite et était renouvelée, et ce afin de soulager nos agents du service technique qui, notamment, pelletaient à la main les cailloux et graves afin de boucher tous les trous des différentes voiries et l'ensemble des chemins de notre petit village. Il s'agit de 15 053 m bitumés et 5 108 m de terre.

Mais ce nouvel outil pourra servir à bien d'autres travaux également, tels que des mouvements de terre, par nécessité (pour former des merlons anti intrusion par exemple) ou par agrément (espaces verts).

La municipalité remercie chaleureusement et sincèrement la Métropole et son Président Frédéric AUGIS pour cette dotation.



ACTUALITÉS



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

Ce devait être la première véritable cérémonie de cette mandature, mais il en fût autrement. Normale, elle ne le fût pas car c'est par écran que Mme le Maire a adressé ses vœux ; ainsi que ceux de son équipe municipale, à l'ensemble des génulphiennes et des génulphiens. En effet, après sa rupture d'anévrisme, il ne lui a malheureusement pas été permis d'être présente physiquement pour cette occasion. Aussi, après l'écriture de son discours, elle l'a filmé, plusieurs prises furent nécessaires, puis a procédé au montage de la vidéo, et enfin à l'ajout des photos des différentes réalisations et des sujets abordés. Un long travail d'une semaine, qui s'est vu récompensé par un accueil chaleureux des personnes présentes ce 9 janvier. C'est dans un silence quasi religieux et rempli d'émotion que la vidéo a été regardée par le public, qui a applaudi avec enthousiasme à la fin des 35 min. Les projets en cours, ceux déjà finalisés et les futurs, ont été exposés en détails, un point exhaustif très important, et apprécié de tous. Devant un tel engouement on ne peut qu'imaginer que la prochaine cérémonie soit animée d'une belle présentation numérique des réalisations de 2023. Vivement l'an prochain !



Remise de médaille



19 avril 2023



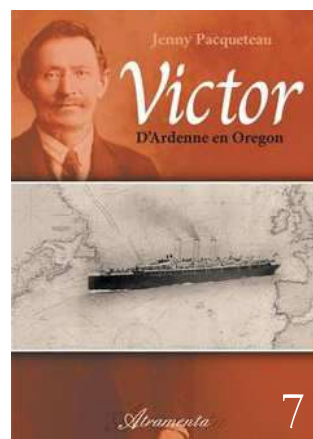
REMISE DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL : LE VERMEIL POUR SYLVIE TURQUOIS

Les médailles d'honneur du travail récompensent des personnes civiles s'étant particulièrement distinguées par leur dévouement professionnel. C'est dans ce cadre que toute l'équipe municipale, a été particulièrement heureuse de recevoir Sylvie, et un petit comité réuni en son honneur, le 19 avril dernier dans la salle multifonction. En effet, nous avons eu le plaisir de lui remettre le diplôme de la médaille d'honneur du travail. C'est l'échelon « vermeil » qui récompense, après trente années de service, l'ancienneté bien-sûr, mais surtout l'investissement, et la qualité du travail accompli par Sylvie.

C'est l'expression de la reconnaissance par la République. Nous adressons tous nos remerciements et souhaitons une bonne continuation à Sylvie !

NOUVEAU LIVRE DE JENNY PACQUETEAU

Jenny Pacquetteau, notre autrice génulphienne, a été la première personne à participer à nos « Saint-Genouph en portraits ». Elle nous racontait travailler à un autre livre, suite à son premier roman, *Ida d'Ardenne*. Ce second ouvrage vient de sortir, « *Victor : d'Ardenne en Oregon* » dont voici le synopsis : La vie tranquille d'un petit Ardennais change brutalement à la fin de l'été 1870. Alors que la guerre éclate et que les Ardennes sont occupées, Victor débute son apprentissage de sabotier dans la boutique de son père. Devenu expert, il quitte l'atelier familial pour aller travailler avec son frère à Revin. Il espère y amasser suffisamment d'argent pour pouvoir demander la main d'Émilie, fille d'un éleveur laitier. Cependant, rien ne se passe comme il le souhaitait. Désespéré, il décide d'embarquer pour le Nouveau Monde »



CÉRÉMONIE DU 19 MARS 1962

Le 19 mars dernier a eu lieu la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Une cérémonie a été organisée devant le monument aux morts de la commune qui s'est vu accueillir quatre belles gerbes pour l'occasion. En effet, la cérémonie s'est déroulée en présence de Fabienne COLBOC, députée de la circonscription, Solenne MARCHAND et Bernard DESROSIERS, conseillers départementaux, les élus d'ici et des environs, ainsi que les représentants de la Gendarmerie Nationale.

Le traditionnel verre de l'amitié a ensuite été partagé par tout le petit cortège. Une cinquantaine de personnes se sont réunies dans la salle de conférence pour partager ce moment convivial.



CIMETIÈRE : PRENEZ VOS DISPOSITIONS DE VOTRE VIVANT

Vous ne pouvez être inhumé à Saint-Genouph que si vous y résidiez au moment de votre décès, ou que vous y décédez ou que vous y avez une concession.

Votre concession de famille ne vous donne pas forcément un droit à inhumation.

Lors de l'achat d'une concession un titre est délivré. Celui-ci mentionne les personnes qui ont droit à l'inhumation dans cette concession.

- Une concession est dite individuelle (exemple : Mr X) lorsque seule peut y être inhumée la personne au profit de laquelle elle a été acquise, à l'exclusion de toute autre.

- Une concession est dite collective (exemple : Mr X, Mme X, Mr Y) lorsqu'elle est accordée au bénéfice de personnes nommément désignées dans l'acte de concession, ayant ou non des liens familiaux entre elles. L'inhumation d'une personne non mentionnée dans l'acte est alors impossible.

- Une concession est dite familiale (exemple : Mr X et sa famille) lorsque son titulaire a entendu y permettre, outre sa propre inhumation, celle des membres de sa famille.

Le titulaire demeure le régulateur du droit à l'inhumation dans la concession. Aussi, de son vivant il est le seul à pouvoir déterminer librement les personnes susceptibles d'y être inhumées et à pouvoir choisir de transformer une concession individuelle ou collective en concession familiale pour permettre l'inhumation de personnes non prévues au contrat initial.

Il n'est pas possible à un maire de délivrer l'autorisation d'inhumer dans une concession individuelle ou collective pour une personne ne figurant pas expressément dans l'acte de concession, et pour les héritiers, d'obtenir la transformation en concession familiale. Il n'est pas envisageable de modifier ces dispositions qui remettraient en cause la liberté individuelle du titulaire de la concession. Seul le tribunal d'instance est compétent en cas de litige en matière de funérailles.

Le concessionnaire peut transmettre sa concession à l'un de ses héritiers par testament, auquel cas sa volonté doit être respectée. En l'absence de testament, et tant que des places sont disponibles dans la concession, toutes les personnes qui ont été citées dans l'acte de concession peuvent y être inhumées à leur décès. De plus, en l'absence de document, il n'est pas possible de faire droit à des demandes d'inhumation dans une concession existante.

Prenez vos précautions afin que vos proches, déjà dans la peine de vous avoir perdu, n'aient pas à gérer cela et vivre une situation pour le moins douloureuse émotionnellement.

CARCASSES À LA CASSE!

Chers génulphiens, vous avez certainement observé le paysage ligérien altéré durant ces derniers mois suite à des incivilités gratuites de certains délinquants.

Après de nombreuses démarches téléphoniques, en ligne, ou bien manuscrites, avec différents services, notamment la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la municipalité a obtenu l'enlèvement des trois carcasses de voitures incendiées. Celles-ci polluaient notre commune depuis plusieurs mois, et grâce à la persévérance de la gendarmerie de Ballan Miré, elles ont quitté Saint-Genouph non sans mal, le 5 avril dernier. Cela a pris du temps et de l'énergie mais nous pouvons à nouveau profiter des abords de nos fleuves. Merci à ceux qui avertissent la mairie de tous ces désagréments lors de leurs promenades et à la gendarmerie pour avoir facilité les démarches.





FERMETURE (TEMPORAIRE) DE L'AIRE DE CAMPING-CARS

L'aire de camping-cars se situant rue de l'Auberdrière est communautaire. Après quelques mésaventures, comme la présence de caravanes de citoyens itinérants français, ou bien des véhicules laissés stationnés là pendant plusieurs mois, et ce malgré le règlement intérieur affiché à l'entrée interdisant clairement cela ; il a été demandé à Tours Métropole Val de Loire de remédier définitivement à tous ces désagréments. La seule solution est de confier la gestion de l'aire à un prestataire, qui fermera l'accès par une barrière la rendant par conséquent payante. En effet, notre aire est la seule de la Métropole à être totalement gratuite. Tous les services : l'eau, la vidange, la WIFI, l'entretien paysagé, sont supportés par la communauté et non par l'utilisateur de l'aire. Ce qui peut provoquer les dérives que nous avons pu constater, comme l'eau coulant sans discontinuer sous une caravane en pleine canicule, afin de rafraîchir ses occupants. Les services métropolitains ont fait le nécessaire pour que l'aire de camping-cars soit vidée de tout occupant pour sa fermeture le 31 mars dernier afin que les travaux puissent s'engager au mieux. Les délais sont pour l'heure encore inconnus, tout comme le gestionnaire qui reprendra l'aire à son compte. A suivre donc.



« DECOUVERTE D'UN PAYS » : L'ÎLE DE LA RÉUNION

Cette belle manifestation se déroule à nouveau dans notre commune et cette année, c'est l'île de La Réunion qui est à l'honneur! La municipalité et l'Association des Parents et Amis Réunionnais de Touraine vous invitent les 13 et 14 mai 2023 pour en savoir plus sur ce département français!.

Samedi 13 mai, dîner dansant, animé par le groupe Ker Kréol. Pour réserver, téléphoner rapidement au 02.47.45.51.14, il reste encore quelques places.



SAINT-GENOUPH À L'HONNEUR DU CLASSEMENT DES VILLES ET VILAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

L'association villes et villages où il fait bon vivre a dévoilé le 26 février dernier son palmarès des communes où l'on vivrait le mieux. En Indre-et-Loire, Saint-Genouph est à la première place (sur 132) des communes entre 500 et 2 000 habitants et à la 210e en France (sur 11 175).

Soyons honnêtes, chaque classement a ses lacunes et une impartialité difficile à maîtriser. Mais nous pouvons nous réjouir de cette place qui, au-delà d'un rang, témoigne de la réalité. Il fait bon vivre à Saint-Genouph et nous devons être fiers et conscients de nos atouts : un tissu d'associations dynamiques, des équipements nombreux pour une commune de 1000 habitants, des manifestations connues et reconnues, un cadre de vie proche de la nature... C'est aussi le résultat de l'implication de nombreux bénévoles qu'il faut remercier pour cela.

L'actualité est souvent difficile alors, réjouissons-nous des bonnes nouvelles qui participent à la renommée de notre beau village ! Et s'il reste des défauts, travaillons à les gommer !



REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 5 mars dernier, les génulphiens de plus de 70 ans étaient conviés à se retrouver autour du traditionnel Repas des Aînés organisé par la Commission Communale d'Action Sociale de Saint-Genouph. Certains élus du Conseil Municipal étaient aussi présents. 80 personnes ont partagé ce moment de convivialité. 13 personnes ne pouvant pas se déplacer pour des raisons médicales ont reçu le plateau repas apporté par les conseillers municipaux à leur domicile.



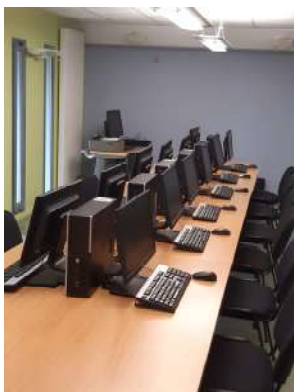
L'après midi fut ponctuée de chansons et de danses animées par Jean-Marie Diebold venu de Port-de-Piles dans la Vienne (86). Celui-ci équipé de son fidèle accordéon, passait à chaque table pour accompagner les chanteurs, un vrai moment festif. Le repas était servi par le traiteur Chevalier de Tours dans la salle polyvalente. Pour l'occasion la salle était décorée par le Service Fleurissement de Tours.

Ce fut une après-midi agréable et chaleureuse. Merci à tous les invités pour leur participation et leur présence.



DON D'ORDINATEURS

Un grand merci au CREDIT AGRICOLE, via son Agence de La Riche et son Directeur Fabrice PASCUTTO, pour le don de 15 postes informatiques, qui viennent remplacer ceux (un peu vieillissants) de la salle info de notre école, prouvant encore une fois ses actions de proximités avec les tourangeaux.



 **CRÉDIT AGRICOLE**
DE LA TOURAINE ET DU POITOU



HAIR STYLIST

Lundi 9h-19h
Mardi 9h-19h
Mercredi 9h-15h30
Jeudi Fermé
Vendredi 9h-19h
Samedi 9h-16h30

06.32.99.80.17

avec rendez-vous

8 rue Marsay 37510 saint genouph

SAINT-GENOUPH EN PORTRAITS



MONIQUE ROPION, LE CLUB ET L'AMITIÉ

Nous poursuivons nos rencontres de génulphiens inspirés et inspirants.

Parmi les habitants qui ont donné de leur temps pour les autres et la collectivité, Monique Ropion fait partie des personnalités emblématiques bien connue de tous. Nous l'avons rencontrée.



Depuis quand habitez-vous Saint-Genouph ?

J'habite dans la commune depuis 1969. Nous nous sommes installés avec mon mari comme maraîchers, route de Berthenay, où est actuellement installé Marc Tessier.



Quel a été votre métier ?

Larichoise d'origine, lorsque j'ai eu mon certificat d'étude, je voulais être couturière mais mon père maraîcher a refusé.

Mon mari travaillait au Grand Moulin à Saint Genouph, chez Mr Brunet. Il a pris la succession de mon père. Il travaillait la terre et moi tous les jours, je faisais le Marché de gros de Rochepinard. J'avais le permis de conduire un poids lourd. C'était un travail physique car je déchargeais toute seule. J'ai pris ma retraite en 1996.

Depuis quand êtes-vous au club de l'Amitié ?

Le club a été créé en 1978 et c'est par l'intermédiaire de mon mari que j'y suis entrée. Il en a été le président de 1997 jusqu'à sa mort en 2005. Depuis février 2006, j'en suis présidente et je m'investis afin de continuer ce que mon mari avait entrepris. Je fais le maximum pour que ça marche. Le but est de créer du lien et que les gens se retrouvent pour un moment agréable.

Nous avons eu jusqu'à 100 adhérents, aujourd'hui le club en compte 65. Nous nous réunissons tous les mardis dans la salle de convivialité où nous jouons entre autre chose, à la belote et au scrabble. Avant la pandémie, nous étions une trentaine à jouer, aujourd'hui nous sommes une petite vingtaine. On organise également deux concours de belote et un repas en décembre.



UN ENGAGEMENT DÉJÀ RECONNU ET RÉCOMPENSÉ

Son investissement au service de la commune et de ses habitants est ancien et a été reconnu à sa juste valeur.

Madame ROPION a reçu le 8 mars 2018, des mains de Monsieur le Président Pinardon, la médaille de bronze de l'engagement associatif, preuve de son dévouement.

Elle a aussi été longuement engagée pour l'embellissement de la commune en participant à 12 reprises au concours des Maisons Fleuries. Elle est arrivée 1ère en 2004 et 2005, 2ème en 2001 avec une 51ème place aux départementales, 3ème en 2010, 4ème en 2002 et 2009. Bravo à elle pour ces belles performances!



SERVICES

Secrétariat de Mairie

Tél : 02.47.45.51.14

Fax : 02.47.45.52.76

Mail : mairie-st-genouph2@wanadoo.fr

Site : www.commune-saint-genouph.fr

Accès par QR code



Page Facebook : « Saint-Genouph »

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 12h le 1er samedi du mois

Permanence du maire :

Sur rendez-vous uniquement

Permanence du C.C.A.S. :

Sur rendez-vous

Services sociaux

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez vous. Tel : 02.47.37.74.24

CENTRE DE SOINS

Tél : 02.47.66.63.22

1 Place Anne de Bretagne à Tours

Du lundi au vendredi de 14h 16h

Soins gratuits pour les personnes en difficulté

Sur rdv pour les médecins spécialistes

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

116 rue de la Mairie à La Riche

Tél : 02.47.37.32.19

MAISON DEPARTEMENTALE de la SOLIDARITE

47 Bis Boulevard Preuilly 37000 TOURS

Tél : 02.47.37.74.24

Services d'urgence

SAMU : 15

SOS MEDECIN :

19 rue de la Dolve

37000 Tours

Tél : 02.47.38.33.33

SERVICE INCENDIE : 18

SERVICE DE GENDARMERIE : 17

2 Avenue de l'orée des bois

37510 Ballan-Miré

Tél : 02.47.68.26.90

Bibliothèque

**FERMEE
EN ATTENTE DE
REOUVERTURE**

Publication

Directeur de la publication :

P. SUARD

Comité de rédaction :

T. DESHAIES

S. GIRARD

P. FORMEN

S. SUARD

Crédit photos : auteurs divers

Tirage : 500 exemplaires

Impression : Mairie de St Genouph